

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2018

Le 22 novembre 2018 à 20 h30 , les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire.

Les co-Présidents déclarent la séance ouverte. Plus de la moitié des membres sont présents ou représentés par 15 pouvoirs. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 10 des statuts.

L'ordre du jour est le suivant :

1) Rapport moral et financier 2) Approbation du budget 3) Perspectives d'Actions 4) Reconduction de l'équipe des 13 co-présidents au comité de pilotage du Collectif

Il a été fait lecture du rapport moral et du rapport financier. Lors du débat qui a suivi, les échanges ont eu lieu sur les axes suivants :

- les enjeux de l'enquête d'utilité publique dans le cadre d'une révision du PLUi par la Communauté de communes ALS
- la présentation au Département par le Collectif, dans le cadre d'un appel à projets d'un projet d'animation 2019 sur l'ENS Boudré intitulé « Boudré au fil des quatre saisons », projet qui a été écarté par le CD.
- la sélection par la Fondation de France de ce même projet et la bonne réception du Maire au cours de sa présentation.
- La participation du Collectif au COPIL ENS organisé par le CD

Suite à un appel, aucun candidat ne s'étant présenté, l'ensemble des co-présidents se déclarant favorables à la poursuite de leur action au sein du Collectif, l'ensemble des mandats est donc reconduit.

A l'issue du débat entre les membres, il a été mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Résolution 1 : Rapport moral et financier

L'assemblée générale adopte la délibération à l'unanimité.

Résolution 2 : Approbation du budget

L'assemblée générale approuve le budget à l'unanimité.

Résolution 3

L'assemblée générale approuve les perspectives d'actions à l'unanimité.

Résolution 4 : Reconduction des 13 co-présidents.

L'assemblée générale vote la reconduction.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Les co-Présidents :